

Le mouvement antisémite

Que devons-nous penser du mouvement antisémite, tel qu'il se poursuit "actuellement en France?"

Saint Bernard écrivait à l'adresse de ceux qui voulaient se débarrasser des juifs avant de partir pour la croisade :

" Il ne faut point persécuter les juifs, il ne faut point les tuer " ni même les chasser. Ils sont comme des lettres vivantes qui "représentent la Passion de Notre-Seigneur. "

La recommandation de saint Bernard n'a rien perdu de son actualité. La ligne de conduite qu'il trace est encore celle que tout vrai chrétien doit suivre.

S'ensuit-il pour cela que les chrétiens doivent se laisser dévorer par les juifs.

Cette conclusion ne découle point des paroles de saint Bernard.

Mais alors, comment se soustraire à l'esclavage des juifs, qui deviennent rois et maîtres dans tous les pays où ils sont mis sur un pied d'égalité ?

Uniquement en observant la législation de l'Eglise relative aux juifs, qui peut se résumer en deux mots : protection et défiance.

L'Eglise ne veut pas qu'on maltraite les juifs, mais elle ne veut pas non plus qu'on les mette sur un pied d'égalité avec les autres citoyens.

Elle ne veut pas que les juifs soient inquiétés dans le libre exercice de leur religion, mais, d'un autre côté, elle défend aux chrétiens d'habiter avec les juifs, de manger à leur table, de leur confier les fonctions de la magistrature ou de l'enseignement, d'employer des médecins juifs, des serviteurs juifs, etc.

C'est pour n'avoir pas tenu compte de ces sages prescriptions que certains peuples de l'Europe sont aujourd'hui esclaves des juifs. La France, par exemple, leur a ouvert les barrières et les a mis sur un pied d'égalité avec le reste de la nation, il y a cent ans. Conséquence, 38 millions de français sont dominés, persécutés et humiliés par environ 70,000 juifs.

C'est ce que disait, il y a quelques années, le prince-évêque d'Olmütz, prélat d'origine juive.

" Si les chrétiens, ajoutait-il, après avoir rappelé les ancien-